

L'hon. M. ROBB: Le président de la compagnie, M. Snowball, je crois, est venu me soumettre le bilan de l'année écoulée et celui de l'année précédente, lesquels indiquent une perte, et il a dit qu'à moins d'une augmentation, il ne pourrait continuer. Il demandait plus que nous n'avons accordé, mais il a consenti de continuer quand même.

(Le crédit est adopté.)

Service à vapeur entre Mulgrave, Arichat et Petit-de-Grat, \$10,000.

M. CALDWELL: Il y a trois services en dehors de Mulgrave. Cet argent va-t-il à une seule compagnie pour un seul service?

L'hon. M. FIELDING: Mulgrave est une gare maritime, et les vapeurs font le service entre cet endroit et les différents districts.

M. CALDWELL: Est-ce la même compagnie?

L'hon. M. ROBB: Non, un service différent.

(Le crédit est adopté.)

Service à vapeur entre Québec, Natashquan et Harrington, Bras d'or et les autres ports sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, \$85,000.

L'hon. M. GUTHRIE: Nous désirerions quelque renseignement à ce sujet.

L'hon. M. ROBB: C'est une augmentation considérable. Ce service sera prolongé de 300 milles à l'est, desservant les ports canadiens, et ramenant aux ports canadiens le commerce qui s'en va maintenant à Terre-Neuve.

M. IRVINE: Emploie-t-on aucun navire de la marine marchande canadienne sur ce service?

L'hon. M. ROBB: Non.

L'hon. M. GUTHRIE: Quel service aurons-nous? Quels navires emploie-t-on? C'est une augmentation énorme, de \$50,000 à \$85,000.

L'hon. M. ROBB: Nous employons de nouveaux bateaux et étendons le service, ce qui ajoutera au service de l'année dernière, entre Harrington et les autres endroits.

L'hon. M. GUTHRIE: Le ministre permet-il que ce crédit soit suspendu?

L'hon. M. ROBB: Oui.

(Le crédit est suspendu.)

[M. Hanson.]

Service à vapeur, durant l'hiver, entre la baie Sainte-Catherine et Tadousac, \$2,000.

M. HANSON: Que dites-vous du service d'hiver à cet endroit?

L'hon. M. ROBB: C'est un nouveau service. Cette population est complètement isolée durant l'hiver, et il n'y a aucun moyen de lui faire parvenir le courrier.

M. HANSON: Comment se fera le service?

L'hon. M. ROBB: Les dépêches sont transportées, au moyen d'attelages de chiens, jusqu'à un certain point, et il y aura un service de bateau-passeur entre Sainte-Catherine et Tadousac.

L'hon. M. GUTHRIE: Que signifie "service à la vapeur durant l'hiver"?

L'hon. M. ROBB: Que le service ne se fera que durant l'hiver, quand on ne peut transporter les dépêches autrement. Durant la saison de la navigation, il y a un autre service.

(Le crédit est adopté.)

Service à la vapeur entre Saint-Jean et St-Andrews, N.B., avec arrêts aux ports intermédiaires, \$4,000.

M. HANSON: On ne peut excuser ce service, en arguant qu'il sert au transport des dépêches. Le navire est un bateau local appartenant à une compagnie de Black Harbour et faisant la navigation entre Saint-Jean et St-Andrews. Je ne veux pas qu'on suppose que je condamne le crédit, mais je voudrais savoir pour quelle raison on accorde cette subvention, car ce bateau ne transporte pas un seul sac de dépêches.

L'hon. M. ROBB: Si mon honorable ami désire que le crédit reste en suspens, nous le réserverons en vue d'obtenir des renseignements plus complets.

M. HANSON: Ayons le renseignement plus tard, car je ne demanderais pas que le crédit restât en suspens.

(Le crédit est adopté.)

Service à la vapeur entre Saint-Jean et Digby, \$15,000.

M. HANSON: C'est un service du Pacifique-Canadien qui est fort achalandé. Le navire est un excellent bâtiment qui porte une foule de touristes durant l'été. Comment explique-t-on cette subvention qui semble élevée. Je ne sais aucune nécessité d'une augmentation pour ce service qui est établi depuis plusieurs années. Le bateau